

OFFICE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

XVIII. — Articles de bureau, enseignement, vulgarisation.

N° 568.834

1. — ARTICLES DE BUREAU ET MATÉRIEL DE L'ENSEIGNEMENT.

Perfectionnements aux plumes réservoirs.

Société dite : THOMAS DE LA RUE AND COMPANY LIMITED résidant en Angleterre.

Demandé le 19 juillet 1923, à 15^h 1^m, à Paris.

Délivré le 26 décembre 1923. — Publié le 2 avril 1924.

(Demande de brevet déposée en Angleterre le 19 juillet 1922. — Déclaration du déposant.)

La présente invention a trait à des perfectionnements apportés aux plumes-réservoirs à remplissage automatique du genre de celles qui comportent un réservoir à encre susceptible d'être aplati, puis de se gonfler, disposé dans le corps de la plume et que vient comprimer une barre actionnée par un levier pivoté, dans le but d'introduire l'encre dans le réservoir lorsque la pression cesse d'agir sur lui.

Dans les plumes réservoirs à remplissage automatique actuelles, on s'est aperçu que le réservoir ne pouvait qu'être partiellement rempli d'encre; la plume doit donc être remplie d'encre à intervalles fréquents. L'invention a pour objet des moyens pour actionner la barre aplatisant le réservoir de telle sorte, que ce dernier puisse être rempli d'encre substantiellement ou complètement, lorsque l'opération de remplissage est exécutée.

L'invention a aussi pour objet des moyens pour actionner la barre aplatisant le réservoir de telle sorte que l'air soit expulsé de l'arrière du réservoir avant de l'être de l'avant de ce dernier.

Ayant pour but ces objets et d'autres encore, l'invention est caractérisée par ce fait que la portion arrière du réservoir à encre aplatisable se trouve aplatie avant sa partie antérieure.

L'inventoin consiste également dans un mode d'actionnement de la barre d'aplatissement du réservoir à l'aide de plusieurs leviers ou attaches assemblés de telle sorte que l'opération de remplissage étant effectuée, l'air soit continuellement éjecté le long du réservoir depuis l'arrière jusqu'au bec, ce qui permet de remplir d'encre le réservoir substantiellement ou complètement.

L'invention est décrite ci-après en référence avec les dessins annexés, dans lesquels :

Fig. 1 est une coupe-élévation longitudinale d'une forme de plume conforme à l'invention, montrant la barre d'aplatissement en position abaissée (traits pleins) et en position normale (traits pointillés);

Fig. 2 est une vue en coupe par 2-2 de fig. 1;

Fig. 3 est une vue analogue à celle de fig. 1, montrant la barre d'aplatissement partiellement abaissée;

Fig. 4 est une coupe-élévation longitudinale d'une portion de plume-réservoir à remplissage automatique, montrant une variante de l'invention, et

Fig. 5 est une vue en plan renversée du levier de manœuvre de fig. 4 et du logement des leviers et des attaches.

Prix du fascicule : 1 franc.

Comme on le voit plus particulièrement aux fig. 1 à 3, le corps *a* de la plume, adapté pour contenir, à la manière ordinaire, un réservoir formé d'une poche flexible *b*, est rainuré longitudinalement en *e* pour recevoir plusieurs axes de pivotement transversaux *d*. Sur chacun de ces axes *d* est monté pivotant un levier, attache ou analogue *e*, *f*, *g*. Le levier *e* est formé d'un prolongement extérieur ou manette *h* permettant de l'actionner de l'extérieur de la plume. Ce levier d'actionnement *h* est disposé de manière à venir en substance au ras du corps *a* de la plume lorsqu'il est au repos. Ce levier *h* est conformé de préférence, à son extrémité externe, de manière à comporter une manette ou poignée *i* permettant de l'amener facilement en position active. Cette manette ou poignée *i* du levier *h* est disposée de manière à venir reposer dans un évidement ou analogue *j* formé dans le corps *a* de la plume. A l'extrémité interne du levier d'actionnement *e* et des leviers ou attaches *f*, *g*, est pivotée de toute manière appropriée une traverse ou analogue *k*. La disposition est telle que les divers éléments sont agencés pour agir en substance suivant des mouvements parallèles. Les extrémités des leviers ou attaches *e*, *f*, *g*, sont, lors du fonctionnement du levier de manœuvre *h*, adaptées pour agir sur une barre *l* d'aplatissement du réservoir, qui s'étend, de préférence, sur toute la longueur de la poche-réservoir *a*, et a une forme courbe en coupe. Le levier ou l'attache arrière *g* est élégti ou muni d'un prolongement *m* qui est adapté pour s'engager, lorsque l'on actionne le dispositif, contre la barre d'aplatissement *l* du réservoir avant les autres leviers ou attaches. Lorsque le levier de manœuvre *h* est amené sensiblement vertical, la barre *l* d'aplatissement du réservoir appuie sur la poche *b* de manière à l'aplatir pour l'opération de remplissage à la manière ordinaire, mais pendant l'aplatissement de la poche, la barre *l* est inclinée de telle sorte que l'extrémité arrière de la poche *b* s'aplatisse avant son extrémité avant, cette dernière étant reliée à la manière ordinaire au porte-bec *n* dans lequel est montée la barre d'alimentation *o*, disposée pour alimenter le bec *p*. L'air sera donc expulsé de la poche *b* dans la direction de l'extrémité arrière de la poche,

et cette dernière s'aplatira de telle sorte qu'il qu'il ne pourra y rester de sas d'air. Lorsque le levier de manœuvre *h* est ramené en arrière en sa position initiale pendant le remplissage du porte-plume, l'encre pénétrera dans le réservoir *b* et le remplira complètement.

Dans une variante plus particulièrement représentée aux fig. 4 et 5, les pivots *d* des leviers ou attaches *e*, *f*, *g*, qui peuvent être construits en forme de L, sont montés dans un dispositif formant boîte *q*, de préférence en métal. Cette sorte de boîte *q* est, en coupe, en forme d'L en substance, et présente ainsi une paire de rebords longitudinaux *r* et une portion intermédiaire *s* qui peut se conformer au corps de la plume. Cette portion intermédiaire *s* se prolonge à chaque extrémité de manière à présenter des oreilles *t* qui peuvent être reliées au corps de la plume de toute manière convenable, de préférence à l'aide de vis *u* traversant des trous dans ces oreilles *t* et se vissant dans le corps *a* de la plume, qui est fait en vulcanite ou autre matière appropriée. Dans ce cas, le levier intermédiaire *h* s'étend à travers la rainure ménagée dans la portion intermédiaire *s* de la boîte *q*, et ce levier *h* est conformé de manière à présenter une manette ou levier de manœuvre. Le fonctionnement est le même que précédemment, avec l'autre mode de réalisation ci-dessus décrit. Il est clair que d'autres moyens peuvent être employés pour incliner la barre d'aplatissement du réservoir pendant son mouvement sur la poche, comme par exemple un prolongement ou bossage *v* ménagé ou prévu sur la traverse ou analogue. De plus, on peut employer soit n'importe quel nombre de leviers ou d'attaches pour actionner la barre d'aplatissement, soit seulement deux leviers.

RÉSUMÉ.

Une plume-réservoir à remplissage automatique du genre de celles ayant un réservoir à encre susceptible d'être aplati, puis gonflé, et adapté pour être comprimé, caractérisée par ce fait que la portion arrière du réservoir à encre aplatissable est aplatie avant la portion antérieure du dit.

Plusieurs leviers ou attaches assemblés peuvent être prévus dans le but de déplacer

la barre d'aplatissement du réservoir, pour
aplatir la portion arrière du réservoir avant
la portion adjacente au bec, de telle sorte
que l'air soit continuellement éjecté le
5 long du réservoir depuis l'arrière de ce der-
nier.

Ces leviers ou attaches assemblés peuvent
être adaptés pour être actionnés par un
levier ou un prolongement de l'un des leviers
10 disposés à l'extérieur du réservoir.

L'un des leviers ou attaches assemblés peut
être disposé de manière à venir en contact
avec la barre d'aplatissement avant le ou les
autres leviers, de sorte que l'extrémité arrière
15 de la dite barre est abaissée avant son extré-
mité avant.

Une barre reliant les dits leviers ou attaches
peut être conformée ou prévue à une extré-
mité avec des dispositifs pour coopérer avec
la portion arrière de la barre d'aplatisse- 20
ment avant la portion antérieure de celle-ci.

Les leviers ou attaches peuvent être adap-
tés pour pivoter sur des axes disposés trans-
versalement dans une rainure découpée dans
le corps de la plume; les dits axes peuvent 25
être montés dans un logement adapté pour
être fixé dans une rainure ménagée dans le
corps de la plume.

Société dite :

THOMAS DE LA RUE AND COMPANY LIMITED.

Par procuration :

F. HARLÉ et G. BRUNETON.

